

COLLOQUE DU 16 JANVIER 2004

LA TRANSMISSION ET LA CESSIION D'ENTREPRISE

ORGANISE PAR



**AU SOFITEL PALM BEACH
MARSEILLE**

Avec la participation de :

FIDAL *Société d'Avocats*



Office notarial

White & Case LLP

L'Association Française des Juristes d'Entreprises

L'AFJE regroupe environ 2 500 juristes d'entreprises, présents dans de grands groupes et dans des PME. Elle est une association sollicitée par le Ministère de la Justice pour certains projets de loi. Elle a notamment pour objet :

- de faire mieux comprendre aux acteurs de l'entreprise, et tout particulièrement à ses dirigeants, l'importance de la fonction juridique,
- constituer, par le biais des commissions, des colloques et réunions thématiques, un carrefour d'informations et d'expériences sur les grands sujets d'actualité dans les domaines du droit de l'entreprise.

L'AFJE a demandé aux meilleurs spécialistes en la matière d'analyser pour les chefs d'entreprise les modalités pratiques de la cession d'entreprise, et d'examiner les difficultés rencontrées pour les organiser et les mettre en œuvre.

Ce colloque permettra notamment de répondre aux questions suivantes :

- Quels délais pour organiser la cession ou la transmission de mon entreprise ?
- Quel est le mode de transmission le plus intéressant ?
- Comment dois-je organiser ma structure, mes services ?
- Puis je déterminer un type d'acquéreur ?
- Qui dois-je informer, comment communiquer ?
- Quels sont les différents accords à signer ?
- Quels impacts juridiques et fiscaux la cession entraîne t'elle ? Pour la société, pour ma situation patrimoniale ?

Les intervenants :

- Michel BAUER, Psychologue,
- Me Jacques BEGHAIN, Notaire associé LBMB à Paris, ancien Directeur Juridique de MERLIN GERIN, et d'AIR LIQUIDE,
- M. Norbert CORBI, de KPMG Audit, Marseille,
- Me Nicolas HUET, Avocat au sein du cabinet WHITE AND CASE à Paris, ancien Directeur Juridique du GROUPE GENOYER,
- M. Axel REBAUDIERES, de KPMG Transactions Services, Paris,
- Me Marc ROCHEDY, Avocat fiscaliste au sein du cabinet FIDAL à Marseille.

PROGRAMME

8 h 30 : Accueil des participants – Service du petit-déjeuner

9 h 00 : Propos introductifs

9 h 15 – 12 h 15 : Examen de la première partie

I - La préparation de la transmission

A - Le stade de la réflexion

- Analyse des étapes et des freins psychologiques
- Vente totale ou par étape
- Transmission familiale
- Cession aux employés
- Cession à un tiers (partenaire, investisseur financier, repreneur individuel)
- Scission et la vente par activités

Questions des participants

B - la préparation juridique et fiscale

- Les acheteurs potentiels
- Les options juridiques (combinaison du droit civil et du droit commercial)
- Holding, SAS, pacte d'actionnaire, les SCI
- La fiscalité

Questions des participants

Pause

C - l'évaluation et le financement

- Business plan
- Valorisation (évaluation) de l'entreprise : diverses méthodes
- Les décotes sur le prix
- Le financement

Questions des participants

12 h 15 – 12 h 30 : Questions - Débat

12 h 30 – 14 h 00 : Déjeuner sur place

14 h 00 – 17 h 00 : Examen de la deuxième partie

II - Les modalités de la transmission

A - l'approche

- La communication à l'égard du repreneur (dossier de présentation, data room)
- La négociation
- Le protocole d'accord
- Les audits (due diligence)

Questions des participants

B - l'accord

- L'accord et les garanties (de passif et spécifiques)
- La mise en jeu des garanties
- La communication à l'égard des salariés

Questions des participants

Pause

C - les conséquences sociales et fiscales

- La période de transition
- Le suivi des garanties
- Le suivi de la clause de garantie de prix (earn out)
- La gestion patrimoniale
- La reprise d'une autre activité : aspects psychologiques

Questions des participants

Rapport de synthèse

MODALITES D'INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

A.F.J.E.
Colloque CESSION ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE
Vendredi 16 janvier 2004
HOTEL SOFITEL PALM BEACH
200 Corniche Kennedy - 13007 Marseille
Tél : 04-91-16-19-00

Les frais de participation comprennent le petit déjeuner et le déjeuner.

Coût : 85 € T.T.C.

Conditions d'annulation : obligatoirement formulée par écrit, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 10 jours avant la date du colloque. Passé ce délai, le montant de l'inscription sera intégralement dû. Les remplacements sont possibles à tout moment.

Pour vous inscrire : merci de renvoyer ce bulletin, et votre règlement établi à l'ordre de AFJE, à Monsieur Hervé DUCÉL : 4, rue Fénelon, Le Télémaque, bât. B - 13006 MARSEILLE.

Vous pouvez également vous inscrire par mail : afje.colloquecte@netcourrier.com

| PARTICIPANT | SOCIETE | FACTURATION |
|--------------------|------------------|---|
| Nom : | Raison sociale : | Facture à établir et à adresser à : |
| Prénom : | | |
| Fonction : | Adresse : | |
| Service : | | |
| Tél. : | Tél. : | Date, signature et cachet de l'entreprise |
| Fax : | Fax : | |
| E-Mail : | E-Mail : | |

Pour tout renseignement relatif à ce colloque, vous pouvez contacter :

- Monsieur Hervé DUCÉL, Tél. : 04-95-05-50-06. E-mail : herve.ducel@saint-gobain.com
- Monsieur Olivier TOMAS, Tél. : 04-92-70-25-10. E-mail : otomas@loccitane.fr